



Plan Local d'Urbanisme

Département de la Moselle
Commune de VALMONT

Modification approuvée par délibération
 du Conseil Municipal en date du 7 juin 2017

Annexé à la DCM du : 7 juin 2017
 Le Maire :

6.2 **PLAN DE ZONAGE**

ECHELLE : 1/2000

LEGENDE

U : Urbaine
 1AU : A urbaniser
 2AU : A urbaniser
 A : Agricole
 N : Naturelle

- Limite communale
- Limite de zone
- Espaces boisés classés
- Emplacements réservés
- Alignement bâti remarquable
- Zone de protection contre le risque d'inondation
- Hauteur limitée à 7m

COMMUNE DE MACHEREN (PETIT-EBERSVILLER)

COMMUNE DE LACHAMB DE

COMMUNE DE SAINT-AVOLD